

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

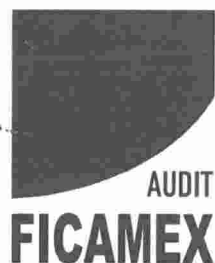
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00073
Numéro SIREN : 863 800 736
Nom ou dénomination : HERVÉ

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 16740



Société de
Commissariat
aux Comptes

2 rue Briant 1^{er}
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 40 81 03 15
Fax : 02 40 28 32 01

SAS ENTREPRISE HERVE ET CIE

Route d'Ancenis

44670 JUIGNE LES MOUTIERS

Société par Actions simplifiée au Capital de 532 000 Euros

Déposé au Greffe
le 26 JUIL 2021
sous le N° 10740
RCS N° 63873

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

* RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 à 3
* BILAN ACTIF	4
* BILAN PASSIF	5
* COMPTE DE RESULTAT	6 & 7
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	8 à 11
* ETAT DES IMMOBILISATIONS	12
* ETAT DES AMORTISSEMENTS	13
* ETAT DES PROVISIONS	13 & 14
* ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	14
* COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	15
* PRODUITS A RECEVOIR	15
* CHARGES A PAYER	15
* CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15
* ELEMENTS RELAVANTS DE PLUSIEURS POSTES AU BILAN	16
* VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	16
* EFFECTIF MOYEN	16
* CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	16
* DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	17
* ENGAGEMENTS FINANCIERS	17
* CREDIT BAIL	17
* ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DETTE FUTURE D'IMPOT	18
* IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES	18
* TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	19



Société de
Commissariat
aux Comptes

2 rue Briant 1^{er}
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02 40 81 03 15
Fax : 02 40 28 32 01

à la SAS ENTREPRISE HERVE ET CIE
Route d'Ancenis
44670 JUIGNE LES MOUTIERS

**Objet : Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2020**

Monsieur l'associé,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS ENTREPRISE HERVE ET CIE relatif à l'exercice clos le 31.12.2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01.01.2020 à la date d'émission de notre rapport.

II. Justifications des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes et méthodes comptables sont décrits dans les notes annexes aux états financiers. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de cette méthodologie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Châteaubriant

le 17 juin 2021

Jean-Paul YVRENOGÉAU

Commissaire aux Comptes

Gérant de la société FICAMEX AUDIT

1 - BILAN



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	245 403	230 069	15 335	12 183	3 151	25.87	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	6 652		6 652	152	6 500	NS	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	1 049 339	218 975	830 364	854 520	-24 155	-2.83	
	Constructions	5 739 497	4 364 410	1 375 086	1 614 057	-238 970	-14.81	
	Installations techniques, matériel et outillage	30 238 169	27 049 473	3 188 696	3 871 881	-683 185	-17.64	
	Autres immobilisations corporelles	8 274 474	5 842 433	2 432 041	2 319 191	112 850	4.87	
	Immobilisations en cours	673 504		673 504	155 290	518 214	333.71	
	Avances et acomptes	140 000		140 000	6 300	133 700	NS	
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	1 865 690		1 865 690	1 865 690				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts				6 200	-6 200	-100.00		
Autres immobilisations financières	15 296		15 296	15 296				
Total II	48 248 024	37 705 359	10 542 665	10 720 761	-178 096	-1.66		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	103 448		103 448	79 386	24 062	30.31	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	891 307		891 307	782 085	109 221	13.97	
	Marchandises	1 234 350	33 997	1 200 353	804 604	395 750	49.19	
	Avances et acomptes versés sur commandes	5 266		5 266	168 390	-163 124	-96.87	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	7 041 897	124 372	6 917 525	7 158 397	-240 871	-3.36	
	Autres créances	1 452 605	301 094	1 151 511	841 008	310 503	36.92	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	2 086 000	30 339	2 055 661	3 017 210	-961 549	-31.87		
Disponibilités	9 094 350		9 094 350	8 230 648	863 702	10.49		
Charges constatées d'avance (3)	591 092		591 092	573 020	18 072	3.15		
Total III	22 500 315	489 802	22 010 514	21 654 748	355 766	1.64		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I-II+III-IV+V+VI)	70 748 339	38 195 161	32 553 178	32 375 508	177 670	0.55		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0
395 660



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 532 000)	532 000	532 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	544 415	544 415				
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	53 200	53 200				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 214 955	1 214 955				
	Report à nouveau	10 961 672	15 125 599	-4 163 928	-27.53		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 475 863	836 072	639 790	76.52		
Subventions d'investissement	77 655	90 608	-12 953	-14.30			
Provisions réglementées	2 373 761	2 609 501	-235 740	-9.03			
Total I	17 233 519	21 006 349	-3 772 830	-17.96			
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques		62 905	-62 905	-100.00		
	Provisions pour charges	1 410 894	1 453 516	-42 622	-2.93		
	Total III	1 410 894	1 516 421	-105 527	-6.96		
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	478 806	968 900	-490 094	-50.58		
	Concours bancaires courants	1 687	2 327	-640	-27.51		
	Emprunts et dettes financières diverses	7 047 385	2 418 292	4 629 093	191.42		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 898		26 898			
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 923 156	3 332 174	-409 018	-12.27		
	Dettes fiscales et sociales	2 446 434	2 507 198	-60 764	-2.42		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	877 752	468 917	408 835	87.19			
Autres dettes	46 154	60 160	-14 006	-23.28			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	60 492	94 769	-34 277	-36.17		
	Total IV	13 908 765	9 852 738	4 056 027	41.17		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		32 553 178	32 375 508	177 670	0.55		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

13 732 021 9 374 082



2 - COMPTE DE RESULTAT



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises	1 687 377		1 687 377	1 105 120	582 257	52.69
Production vendue de biens	14 719 552		14 719 552	13 767 211	952 341	6.92
Production vendue de services	16 460 961	15 000	16 475 961	18 583 925	-2 107 965	-11.34
Chiffre d'affaires NET	32 867 890	15 000	32 882 890	33 456 256	-573 367	-1.71
Production stockée			109 221	91 322	17 899	19.60
Production immobilisée				132 128	-132 128	-100.00
Subventions d'exploitation			170 979	196 196	-25 216	-12.85
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			275 967	230 073	45 893	19.95
Autres produits			2 525	2 665	-140	-5.25
Total des Produits d'exploitation (I)			33 441 582	34 108 641	-667 059	-1.96
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 323 641	1 170 374	153 267	13.10
Variation de stock (marchandises)			-429 746	-273 824	-155 922	-56.94
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 770 571	7 543 158	227 413	3.01
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-24 062	18 865	-42 928	-227.55
Autres achats et charges externes *			10 273 165	11 354 909	-1 081 744	-9.53
Impôts, taxes et versements assimilés			880 619	878 562	2 057	0.23
Salaires et traitements			5 883 708	6 342 958	-459 250	-7.24
Charges sociales			3 837 437	3 947 814	-110 377	-2.80
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 058 771	2 251 120	-192 350	-8.54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			38 377	99 192	-60 814	-61.31
Dotations aux provisions			8 778	60 837	-52 059	-85.57
Autres charges			62 486	34 564	27 923	80.79
Total des Charges d'exploitation (II)			31 683 744	33 428 527	-1 744 783	-5.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 757 838	680 113	1 077 724	158.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

70 612

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	19 048		110 243		-91 195	-82.72
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	80 842		63 344		17 498	27.62
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	14 790		92 636		-77 846	-84.03
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	48 280				48 280	
Total V	162 961		266 223		-103 262	-38.79
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30 339				30 339	
Intérêts et charges assimilées (4)	68 407		43 202		25 204	58.34
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	98 746		43 202		55 544	128.57
2. Résultat financier (V-VI)	64 215		223 021		-158 806	-71.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 822 052		903 134		918 918	101.75
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 831		11 749		-8 917	-75.90
Produits exceptionnels sur opérations en capital	167 949		33 561		134 388	400.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	732 476		909 438		-176 963	-19.46
Total VII	903 256		954 748		-51 492	-5.39
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 188		10 510		31 678	301.40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 591		66 450		-63 859	-96.10
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	401 790		539 948		-138 158	-25.59
Total VIII	446 568		616 908		-170 339	-27.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	456 687		337 840		118 847	35.18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	199 163				199 163	
Impôts sur les bénéfices (X)	603 714		404 902		198 812	49.10
Total des produits (I+III+V+VII)	34 507 798		35 329 611		-821 813	-2.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	33 031 935		34 493 539		-1 461 604	-4.24
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 475 863		836 072		639 790	76.52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

340 814

203 412

54 167

94 500

23 300

BAC Audit Conseil CHATEAUBRIANT



3 – ANNEXE LEGALE



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 32 553 178.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 32 882 889.53 Euros et dégageant un bénéfice de 1 475 862.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société constate que la crise sanitaire liée au COVID-19 a eu un impact significatif sur son activité sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La société a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place de l'activité partielle

La crise sanitaire étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlements ANC 2015-06 et 2016-07). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 1 à 5 ans
- Agencements, aménagements des terrains : 10 ans
- Constructions : 10 à 40 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 5 à 40 ans
- Matériel et outillage industriel : 2 à 15 ans
- Agencements, aménagements, installations : 5 à 15 ans
- Matériel de transport : 2 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée de vie prévue est plus longue que la durée d'usage fiscale.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Le coût d'acquisition des stocks de fournitures comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de fournitures sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les produits et travaux sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits une provision pour dépréciation est constituée lorsque le coût de production, déterminé ci-dessus, est supérieur à la valeur vénale déduction faite des frais proportionnels de vente.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILES

Le montant de l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière figure en engagement hors bilan. Il ne concerne que le personnel au statut de cadre et de maîtrise, les indemnités de fin de carrière du personnel ouvrier étant prises en charge par la CNRO.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Le calcul est réalisé sur la base d'un départ volontaire à l'âge de 65 ans, sous déduction des droits représentatifs des versements réalisés sur contrats d'assurances spécifiques à ce type d'engagement.

REMUNERATION ALLOUEE AUX ORGANES DE DIRECTION

La rémunération de l'organe de direction ne peut être fournie car faisant partie intégrante d'une facturation globale de prestations techniques et de direction fournies à la société.

INTEGRATION FISCALE

La société a adopté le régime fiscal de groupe avec la société GHF (société mère) avec effet au 1er janvier 2004. Elle comptabilise sa charge d'impôt calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'intégration fiscale.

PROVISIONS POUR RECONSTITUTION DES SITES

Les carrières exploitées par l'entreprise font l'objet de provisions qui comprennent l'obligation de reconstitution du site ainsi que les éventuelles obligations spécifiques environnementales en cours d'exploitation. La provision est calculée en fonction du montant des garanties financières communiqué par arrêté ministériel.

Depuis l'exercice clos au 31 décembre 2002, les provisions antérieurement constituées font l'objet d'un plan de reprise afin de les ajuster progressivement au montant de la garantie financière prévue dans l'autorisation d'exploitation.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	234 470		17 586
Terrains	1 058 141		
Constructions sur sol propre	3 284 026		
Constructions sur sol d'autrui	204 469		
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 247 891		7 718
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 918 298		563 491
Installations générales agencements aménagements divers	164 299		21 000
Matériel de transport	7 349 726		625 622
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	381 425		2 134
Immobilisations corporelles en cours	155 290		637 220
Avances et acomptes	6 300		140 000
TOTAL	45 769 865		1 997 185
Autres participations	1 865 690		
Prêts, autres immobilisations financières	21 496		
TOTAL	1 887 187		
TOTAL GENERAL	47 891 522		2 014 771

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			252 056	252 056
Terrains		8 802	1 049 339	1 049 339
Constructions sur sol propre			3 284 026	3 284 026
Constructions sur sol d'autrui			204 469	204 469
Installations générales agencements aménagements constr.		4 607	2 251 002	2 251 002
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 243 621	30 238 169	30 238 169
Installations générales agencements aménagements divers			185 299	185 299
Matériel de transport		265 086	7 710 262	7 710 262
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 647	378 912	378 912
Immobilisations corporelles en cours	119 006	0	673 504	673 504
Avances et acomptes	6 300		140 000	140 000
TOTAL	125 306	1 526 763	46 114 982	46 114 982
Autres participations			1 865 690	1 865 690
Prêts, autres immobilisations financières		6 200	15 296	15 296
TOTAL		6 200	1 880 987	1 880 987
TOTAL GENERAL	125 306	1 532 963	48 248 024	48 248 024



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	222 134	7 935		230 069
Terrains	203 622	24 155	8 802	218 975
Constructions sur sol propre	2 306 744	141 988		2 448 732
Constructions sur sol d'autrui	125 835	4 330		130 164
Installations générales agencements aménagements constr.	1 689 751	100 371	4 608	1 785 514
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 046 417	1 244 086	1 241 030	27 049 473
Matériel de transport	5 230 304	518 712	265 085	5 483 931
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	345 955	17 194	4 647	358 502
TOTAL	36 948 628	2 050 836	1 524 172	37 475 291
TOTAL GENERAL	37 170 761	2 058 770	1 524 172	37 705 359

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 935				
Terrains	24 155				
Constructions sur sol propre	141 988				
Constructions sur sol d'autrui	4 330				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	100 371				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 244 086				
Matériel de transport	518 712				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 194				
TOTAL	2 050 836				
TOTAL GENERAL	2 058 770				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	2 609 501	401 790	637 530		2 373 761
TOTAL	2 609 501	401 790	637 530		2 373 761

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	62 905		62 905		
Renouvellement des immobilisations	1 360 141	6 428	51 400		1 315 169
Autres provisions pour risques et charges	93 375	2 350			95 725
TOTAL	1 516 421	8 778	114 305		1 410 894



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		33 997			33 997
Sur comptes clients	159 201	4 381	39 210		124 372
Autres provisions pour dépréciation	315 884	30 339	14 790		331 433
TOTAL	475 085	68 717	54 000		489 802
TOTAL GENERAL	4 601 007	479 285	805 835		4 274 457
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		47 155	90 610		
financières		30 339	14 790		
exceptionnelles		401 790	700 435		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 296	0	15 296
Clients douteux ou litigieux	170 138	170 138	
Autres créances clients	6 871 759	6 871 759	
Personnel et comptes rattachés	2 350	2 350	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 807	17 807	
Taxe sur la valeur ajoutée	270 266	270 266	
Divers état et autres collectivités publiques	45 796	45 796	
Groupe et associés	496 202	113 202	383 000
Débiteurs divers	620 184	607 524	12 660
Charges constatées d'avance	591 092	591 092	
TOTAL	9 100 890	8 689 934	410 956
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	6 200		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 837	1 837		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	478 656	301 912	176 744	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 923 156	2 923 156		
Personnel et comptes rattachés	837 067	837 067		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	820 707	820 707		
Taxe sur la valeur ajoutée	708 063	708 063		
Autres impôts taxes et assimilés	80 597	80 597		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	877 752	877 752		
Groupe et associés	7 047 385	7 047 385		
Autres dettes	46 154	46 154		
Produits constatés d'avance	60 492	60 492		
TOTAL	13 881 867	13 705 123	176 744	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	489 913			



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions		15 960			15 960

La valeur nominale des titres n'est pas indiquée dans les statuts.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	117 215
Autres créances	253 514
Disponibilités	59 259
Total	429 988

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 837
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 303
Dettes fiscales et sociales	691 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	168 000
Autres dettes	3 842
Total	1 253 687

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	591 092
Total	591 092
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	60 492
Total	60 492

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	862 902	1 002 788	
Créances rattachées à des participations	1 142 392		
Autres créances		496 202	
Emprunts et dettes financières diverses	7 047 384		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	552 233		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	1 687 377
Production vendue de biens	14 719 552
Production vendue de services	16 475 961
Total	32 882 890

Répartition par secteur géographique	Montant
France	32 867 890
Export	15 000
Total	32 882 890

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	9
Agents de maîtrise et techniciens	41
Ouvriers	152
Total	202

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	98 746	162 961
Dont entreprises liées	54 167	20 098

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	478 806
Total	478 806

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		443 047
Autres engagements donnés :		1 785 495
Crédit-bail mobilier	1 305 042	
Nantissement de fonds de commerce	480 453	
Dont intérêts non échus sur emprunts : 1 797		
Total (1)		2 228 542
Dont engagements assortis de sûretés réelles		480 453

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			2 471 600		2 471 600
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			533 955		533 955
- dotations de l'exercice			260 392		260 392
Total			794 347		794 347
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			824 569		824 569
- exercice			340 814		340 814
Total			1 165 383		1 165 383
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			394 425		394 425
- entre 1 et 5 ans			1 053 681		1 053 681
Total			1 448 106		1 448 106
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			17 390		17 390
Total			17 390		17 390
Montant en charge sur l'exercice			340 814		340 814

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	629 047
Total des accroissements	629 047
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	52 778
- Contribution sociale de solidarité	6 097
Total des allègements	58 875

Ces montants sont calculés avec un taux IS de 26.50 %

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GHF - SIREN 451242275	SAS	7 740 600	Route d'Ancenis 44670 JUIGNE DES MOUTIERS

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS ENTREPRISE HERVE & CIE
44670 JUIGNE LES MOUSSIERS

Page : 17

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL SARL HUET-HAIE	7 622	682 268	100,00	859 091	859 091			1 292 888	68 406		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL MATERIAUX TRAITES D'ING	7 650	1 482 175	50,00	3 811	3 811			5 009 347	384 996		
- SARL HOLDING PIERRES DU PONA	3 280	963 728	35,06	452 030	452 030			210 998	22 529		
- SAS LOIRE EMULSION	200 000	197 150	22,23	133 182	133 182			2 425 849	65 348		
- SARL GEOPAR	306 089	1 111 923	21,77	367 000	367 000			1 147 898	-210 099		
- SAS TECHNILAB	160 000	844 535	19,23	50 576	50 576			2 809 799	117 176		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											



SAS ENTREPRISE HERVE ET CIE
Route d'Ancenis
44670 JUIGNE LES MOUTIERS
N° siret : 863 800 736 00150

**M. YVRENOGEAU
FICAMEX AUDIT
2, rue Brient Ier
44110 CHATEAUBRIANT**

Le 17 juin 2021

Monsieur Le Commissaire aux comptes,

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'audit des comptes annuels de l'ENTREPRISE HERVE ET CIE afférents à l'exercice clos le 31.12.2020. Ces comptes ont été arrêtés par le président et font apparaître à cette date des capitaux propres de 17 233 519 euros, y compris un bénéfice de 1 475 863 euros.

En tant que responsables de l'établissement de ces états financiers, qui ont été préparés conformément aux principes édictés par le code de Commerce, et responsables de la conception et de la mise en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne destinés notamment à prévenir et à détecter les erreurs et les fraudes, nous vous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, les informations suivantes :

RISQUE DE FRAUDE ET DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

1. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre dans l'ENTREPRISE HERVE ET CIE. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les comptes puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas connaissance :

- a. de fraudes avérées ou suspectées impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes et qui seraient susceptibles d'entraîner des anomalies significatives dans les comptes ;
- b. d'allégations de fraudes susceptibles d'avoir un impact sur les comptes.

ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

2. À ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, notamment au titre du Covid-19, survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes et du rapport de gestion, qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe des comptes et/ou dans le rapport de gestion.

HYPOTHÈSES DE LA DIRECTION UTILISÉES POUR QUE LES COMPTES REFLÈTENT BIEN TOUTES LES DÉCISIONS DE LA DIRECTION

3. Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables sont raisonnables et reflètent correctement les intentions de la direction et la capacité de la société, à ce jour, à mener à bien les actions envisagées à la date d'arrêté des comptes par le président.

Lors de l'arrêté des comptes par le président, nous avons apprécié le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes, en prenant en compte une période de 12 mois à partir de la date de clôture de l'exercice. Nous vous avons communiqué les principales hypothèses qui sous-tendent l'application de cette convention et qui ont été établies sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes.

CORRECTE APPLICATION DES LOIS ET RÈGLEMENTS

4. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

5. Nous avons fourni dans l'annexe des comptes, au mieux de notre connaissance, l'information sur les parties liées requise par le référentiel comptable.

Nous vous avons, également, communiqué l'identité des parties liées ainsi que les relations et transactions les concernant, de manière exhaustive.

Le traitement comptable des relations et transactions avec les parties liées est conforme aux dispositions du référentiel comptable applicable.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le commissaire aux comptes, l'expression de nos sentiments distingués.

GHF

Présidente représentée par
B.HERVE

ENTREPRISE HERVE ET CIE
Société par actions simplifiée
au capital de 532 000 Euros
Siège social : Route d'Ancenis
44670 JUIGNE-DES-MOUTIERS
863 800 736 R.C.S. NANTES

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUN 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de 1 475 862,83 Euros de l'exercice clos le 31 décembre 2020, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 475 862,83 Euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	10 961 671,58 Euros

Pour former un bénéfice distribuable de	12 437 534,41 Euros
A titre de dividendes à l'Associée Unique personne morale	1 000 000,00 Euros
soit un dividende d'environ 62,66 Euros par action	-----
Le solde, soit	11 437 534,41 Euros

en totalité au compte « Report à nouveau », qui s'élève ainsi à 11 437 534,41 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société ressortent à un montant de 16 233 519,22 Euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 000 000 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Associée Unique prend acte que les distributions effectuées au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

H

EXERCICE	MONTANT GLOBAL DES DISTRIBUTIONS	MONTANT GLOBAL DES DISTRIBUTIONS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%	MONTANT GLOBAL DES DISTRIBUTIONS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40%
31/12/2017	3 500 000 €	3 500 000 €	Néant
31/12/2018	Néant	Néant	Néant
31/12/2019	5 000 000 €	5 000 000 €	Néant

Certifié conforme
La Présidente



ENTREPRISE HERVE ET CIE

S.A.S. unipersonnelle

au capital de 532 000 Euros

Siège social : Route d'Ancenis

44670 JUIGNE-DES-MOUTIERS

863 800 736 R.C.S. NANTES



45,20

Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES
Immeuble Rhuys
2 bis, Quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES Cedex 2

Juigné-des-Moutiers,

le 23 juil. 2021

Objet : Dépôt et publicité des comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2020)

Maître,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, concernant notre Société, aux fins de dépôt et conformément aux dispositions légales :

- 1 Exemplaire du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, auquel sont annexés les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- 1 Exemplaire de la décision d'affectation du résultat adoptée par l'Associée Unique le 30 juin 2021.

En règlement du coût de cette formalité, nous vous remettons également ci-joint, un chèque bancaire d'un montant de 45,20 Euros, libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Vous souhaitant bonne réception des présents documents,

Nous vous prions d'agréer, Maître, nos salutations distinguées.

S.A.S. G H F
Présidente
représentée par Monsieur Bernard HERVÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Hervé', written over a horizontal line.